



Une ex de mon compagnon!!!!

Par **ROSSETTO**, le **11/04/2008** à **23:49**

Une ex-amie de mon compagnon me harcèle depuis des mois par le biais de mon portable. Cela va jusqu'à 20 coups de fil dans la soirée, ceci depuis des mois. Cette semaine, je me suis décidée de déposer plainte au commissariat de police. Ayant des messages d'insultes sur le répondeur. Je pensais que cela serait suffisant, Je me suis entendue répondre par l'officier qui m'a reçue, que je n'avais qu'à changer de numéro !!! Il y a 11 ans que j'ai ce numéro, imaginez combien de personnes l'ont !! de plus il me sert pour une activité professionnelle ! impensable que je puisse prévenir tout le monde d'un changement, Quand on est harcelée de 20h30 à 2 h du matin, même mis en silence, ce n'est pas marrant ! D'autant plus que j'ai une enfant handicapée, un autre qui sort parfois avec ses copains, donc besoin absolu de ce portable. N'y a-t-il vraiment rien à faire ? MERCI .

Par **Jurigaby**, le **12/04/2008** à **12:07**

Bonjour. Votre plainte est tout à fait recevable. Arrangez vous pour avoir affaire à un autre Officier de police judiciaire. Bon courage.

Par **ROSSETTO**, le **12/04/2008** à **21:51**

Merci de votre réponse !! cela fait 10 jours que j'ai déposé plainte, je pense que cette Dame n'a pas encore été convoquée, car elle persiste dans ses appels farfelus. Car finalement, j'ai effectivement "discuté" avec un autre officier qui au lieu de ne faire qu'une main-courante, a pris mon dépôt de plainte en considération, Le calme va certainement revenir dans mes

soirées ,c'est tout ce dont je souhaite .